

**Nouveau Magazine**  
**FédéMAG devient...**  
**Points Communs**

# « points » « communs »

Le Magazine de la Fédération des Professionnels de Santé Libéraux Centre-Val de Loire

9 URPS, 9 Professions / **3**

Où en est l'Exercice Coordonné en Région ? / **12**

Épuisement Professionnel vs QVT / **16**

En Direct des Territoires / **18**



DANS CE NUMÉRO

Participez à  
la 1<sup>ère</sup> grande  
enquête sur  
la QVT des  
soignants

**Épuisement Professionnel et Burn-Out :**  
**Comment le Prévenir et Favoriser**  
**la Qualité de Vie au Travail des Soignants ?**



## « Poursuivre notre Investissement Pluriprofessionnel »



Nathalie Gervaise, Présidente de la Fédération des URPS Centre-Val de Loire.

de la région et de la valeur ajoutée de l'exercice coordonné. C'est avec beaucoup d'humilité que je poursuivrai les projets qui ont été menés jusqu'aujourd'hui par le Dr Raphaël Rogez, dont j'espère pouvoir atteindre le niveau d'engagement.

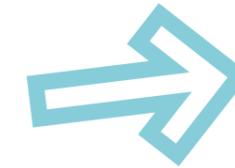
Notre souhait, à présent, est de développer d'autres axes de travail pluriprofessionnel sur des thématiques qui nous impactent tous : la qualité de vie au travail et l'épuisement professionnel. Nous vous proposerons également d'investir le sujet de la santé environnementale, les professionnels de santé étant en première ligne pour affronter les enjeux qui y sont liés.

Nous aimerions également pouvoir offrir à tous les professionnels de santé libéraux de la région l'accès à un service d'interprétariat professionnel, gratuitement

et à tout moment, par téléphone, toujours dans le souci d'un accès aux soins équitable pour tous. Nous continuerons d'accompagner les professionnels dans le déploiement des outils numériques et travaillerons à affiner les parcours de soins liés notamment au handicap, aux personnes âgées ou à la périnatalité. Le grand projet de la mandature est le développement d'équipes de soins spécialisées reposant sur une forte interprofessionnalité : notre fédération ne pourra que s'y employer.

Je vous donne rendez-vous, cher(e)s collègues, pour le Forum de la Fédération des URPS que nous organiserons en fin d'année 2023 sur le thème de la Qualité de Vie au Travail si je n'ai pas le plaisir de vous rencontrer d'ici là.

## « Biologiste Médical, une Profession en pleine Évolution. Et ce n'est pas Fini ! »



L'URPS Biologistes



François Blanchecotte, Président de l'URPS Biologistes Centre-Val de Loire

### UNE PROFESSION EN MUTATION.

Les biologistes médicaux libéraux sortent d'une période de profonde restructuration de leurs outils de travail. De 4 000 laboratoires indépendants, nous en sommes aujourd'hui à 450 structures, dont moins d'une dizaine de très grands groupes. Personne n'a encore mesuré tous les impacts de cette mutation. En revanche, nous savons qu'elle interroge en profondeur la profession. De gestionnaire de son laboratoire et de son équipe, le biologiste doit aujourd'hui pleinement investir son rôle médical. Issu à 70 % de la formation pharmaceutique et à 30 % de la formation médicale, ils sont reconnus comme une profession unique depuis la loi de 2013. Mais beaucoup reste à faire pour enraciner leur rôle actif et pro-actif au sein de l'équipe de soin au cœur des territoires.

Si les biologistes médicaux n'existaient pas, il faudrait les inventer ! Les enjeux de santé publique, les innovations en matière de diagnostic mais aussi d'exploitation de données biologiques, tout milite pour la participation à l'équipe de soin d'un professionnel de santé qui serait expert du dépistage, du diagnostic et du suivi biologique des patients, augmenté de l'exploitation des données biologiques au long court. Ce professionnel de santé, c'est le biologiste médical. Nous sommes en train de nous réinventer pour devenir le facteur X de la prise en charge des patients. Nous l'avons déjà testé dans de nombreux territoires lors de la crise de la Covid. Nous

voulons la consolider en intégrant à notre quotidien des missions de prévention, d'alertes ou de suivi des patients chroniques, de dépistage pour le diagnostic de maladies auprès des populations fragiles, parfois exclues du système de soin. Cette dynamique est la seule qui nous permettra de faire face aux difficultés que nous traversons aujourd'hui.

### ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION.

La démographie est en effet une préoccupation. La répartition entre pharmaciens et médecins ne facilite pas les choses. Il y a un vrai problème d'attractivité à traiter. Le non-choix de cette spécialité par les étudiants conduira s'il se poursuit, vers une biologie régionale ou nationale industrielle qui ne permettra pas d'avoir une égalité de prise en charge sur nos territoires. Notre profession a trop parlé de restructuration ces dernières années. Il est temps, pour redonner envie à des étudiants de nous rejoindre, de leur parler de nouveau de biologie et de notre impact médical ; de notre rôle clé et grandissant dans l'amélioration de la santé de nos concitoyens. C'est notre utilité pour les patients qui fera notre avenir. C'est à nous de valoriser l'atout maître qui est le nôtre : notre expertise biologique et notre capacité à faire parler les données biologiques du patient tout au long de sa vie. Nous travaillons en étroite collaboration avec la FNSIP-BM et les doyens de médecine et de pharmacie, eux-mêmes biologistes médicaux, pour redonner de l'attractivité à notre spécialité médicale.

### PRÉSERVER ET RENFORCER LA PROXIMITÉ.

Nous devons aussi travailler à la mise en place des Examens de biologie délocalisée (EBMD) qui doit nécessairement être liée à des contreparties favorables au maintien de la proximité : plage d'ouverture des LBM et permanence des soins assurée. Il nous faut aussi garantir la qualité et la sécurité des examens biologiques, sachant que 80 % des erreurs viennent de la phase de prélèvement. Habilitier des personnels extérieurs aux laboratoires pour assurer la phase pré-analytiques (prélèvement et traçabilité, ce qui est inévitable avec la biologie de proximité) est un enjeu majeur de qualité des soins. Les biologistes médicaux ont un bel avenir. Les besoins de santé sont là. Il nous appartient d'y répondre.



URPS  
Biologistes  
CENTRE - VAL DE LOIRE

9 URPS, 9 Professions .....	p.3
Où en est l'Exercice Coordonné en Région ? .....	p.12
Épuisement Professionnel Vs QVT .....	p.16
En Direct des Territoires .....	p.18
• Sport Santé et Bien-Être dans le Cher .....	p.18
• Prendre Soins des Soignants en Eure-et-Loir .....	p.20
• Soins et Urgences Buccodentaires dans l'Indre .....	p.22
• Télé-Expertise en Indre-et-Loire .....	p.24
• Périnatalité et Petite Enfance dans le Loir-et-Cher .....	p.26
• Prendre en Charge le Diabète Gestationnel dans le Loiret .....	p.28
L'Actualité Régionale en Bref .....	p.30

Sommaire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[www.urpsbiologistecentre.com](http://www.urpsbiologistecentre.com)

URPS Biologistes  
122 bis, rue du faubourg Saint-Jean  
45000 Orléans  
06 08 89 61 02  
[contact@urpsbiolocentre.com](mailto:contact@urpsbiolocentre.com)

## « L'Ouverture de la 17<sup>ème</sup> Faculté de Chirurgie Dentaire »

L'URPS Chirurgiens-Dentistes



La salle de simulateurs dernier cri de la faculté

Sous l'impulsion de votre URPS et après la mise en place des antennes universitaires d'odontologie d'Orléans puis de Tours, notre région se voit enfin dotée d'une faculté. Celle-ci est la 12<sup>ème</sup> composante de l'université de Tours et formera à terme 50 étudiants par an. [www.odontologie.univ-tours.fr](http://www.odontologie.univ-tours.fr)

Porté par les libéraux de la région Centre-Val de Loire, l'ancrage territorial de la faculté est une priorité. Dès cette année, les étudiants seront projetés dans tous les départements, accueillis par 18 maîtres de stage universitaires, chirurgiens-dentistes libéraux formés à l'accueil et à l'encadrement des étudiants. Ces maîtres de stage libéraux sont intégrés au corps enseignant de la faculté au sein du département Odontologie et Territoires. Ce département est dirigé par un chirurgien-dentiste libéral, le Dr Becquet avec le titre de chef de clinique universitaire attaché assistant territorial. C'est une première qui signe un retour en force des libéraux au sein de la formation initiale. Ce corps de maîtres de stage universitaires libéraux sera amené à progresser au cours des années en relation avec le nombre d'étudiants formés.

Grace à notre implication, tout est en place pour accueillir la première promotion dans des conditions d'études idéales. Nous disposons d'une salle de simulateurs dernier cri, place à une formation digne de notre profession. (Un grand merci au Conseil Régional). Une inauguration est prévue au cours de laquelle vous pourrez constater par vous-mêmes l'ampleur de ce que nous avons pu construire et échanger avec l'équipe enseignante.

Merci pour votre soutien sans lequel rien de tout cela n'aurait été possible, merci aux élus URPS qui m'ont accompagné dans ce rêve devenu réalité et un grand merci à la Fédération des URPS qui nous a soutenu contre vents et marées.

Bruno Meymandi-Nejad, Président de l'URPS Chirurgiens-dentistes Centre-Val de Loire.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.urps-dentiste-centre.fr](http://www.urps-dentiste-centre.fr)



**URPS Chirurgiens-Dentistes**  
122 bis, rue du faubourg Saint-Jean  
45000 Orléans  
**06 83 68 44 53**  
[urps.dentiste.centre.contact@gmail.com](mailto:urps.dentiste.centre.contact@gmail.com)

## « Pour la Kinésithérapie, l'année 2022 est placée sous le signe de la Consultation ! »

L'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes



Morgan Colas, Président de l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Centre-Val de Loire

La consultation a d'abord pris la forme d'une « Grande Enquête » dont la campagne a couru sur le mois de juin. Grâce à la mobilisation de la région, du conseil régional de l'Ordre des MK et de l'École Universitaire de Kinésithérapie (EUK), **30% de nos confrères et consœurs libéraux et salariés, diplômés ou en devenir, ont répondu à l'enquête.** Au nom des élus de l'URPS-MKL CVL mais également au nom de nos partenaires pour cette action, je les remercie pour leur mobilisation !

Forts des résultats de l'enquête et accompagnés d'experts, les acteurs principaux de la profession et les professionnels du terrain ont travaillé lors d'une session collaborative. En partenariat avec l'ARS et le conseil régional, cette journée a permis une réflexion commune autour des préoccupations actuelles mises en exergue grâce à la Grande Enquête afin de trouver des pistes de réponses.

Les premiers résultats de la Grande Enquête montre malheureusement une profession sinistrée. Ensemble, nos ambitions devront être tournées vers un objectif d'enjeu majeur : **Réunir les kinésithérapeutes de la région pour travailler ensemble afin d'envisager un avenir plus serein pour la profession.** Sans nul doute, la

qualité de vie au travail sera un axe majeur de travail. Cette démarche inédite en région est une étape pour réinstaurer le dialogue avec les professionnels et les patients, mais aussi les instances et tutelles.

La consultation se porte également sur le Projet Régional de Santé. Au sein de l'URPS-MKL, nous avons initié une commission « Perspectives Professionnelles » regroupant les acteurs institutionnels de la profession. Elle se réunit et travaille activement pour proposer des axes de travail pour le PRS3. L'URPS-MKL, le conseil régional de l'Ordre, l'EUK CVL et les étudiants y participent également pour penser la kinésithérapie de demain.

À la suite des élections et au renouvellement des élus URPS de 2021, la structure se réorganise. Elle continue tout de même ses actions phares lancées par les mandatures précédentes :

- La gratification des maîtres de stage libéraux, dont l'objectif est de valoriser l'encadrement de stagiaire tout en permettant aux étudiants de découvrir la région.
- L'action « Protège ton Dos » de dépistage et de prévention des troubles posturaux d'enfants de 8 à 12 ans par les kinésithérapeutes, en partenariat avec l'Assurance Maladie.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.urpsmkl-centrevaldeloire.fr](http://www.urpsmkl-centrevaldeloire.fr)

**URPS Masseurs-Kinésithérapeutes**  
122 bis, rue du faubourg Saint-Jean  
45000 Orléans  
**06 31 99 43 88**  
[contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr](mailto:contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr)



## « Il a Soufflé sur l'Année 2022 un Vent de Changement »



Pierre Bidaut,  
Président de l'URPS  
Médecins Libéraux  
Centre-Val de Loire

### L'URPS Médecins Libéraux

Sur le plan de la gouvernance tout d'abord. Je remercie les élus de l'URPS-ML pour la confiance qu'ils me font pour succéder à Raphaël Rogez et je ferai de mon mieux pour assumer les missions qui m'incombent en tant que président de l'association. Nous avons également pu accueillir au sein du bureau un nouveau membre, le Dr André Thes en tant que trésorier adjoint.

Nous avons renforcé l'équipe salariée avec l'arrivée de cinq nouveaux collaborateurs pour parfaire les compétences existantes. Au niveau projet avec l'embauche d'Elodie Baret puis de Laurie Gillet sur la thématique « Exercice Coordonné » ou celle de David Ferrer concernant la e-santé, la continuité et la permanence des soins. Mais aussi au niveau transverse avec l'arrivée de Matthieu Magrit, chargé de communication, de Laurence Violet, assistante de direction et d'Aboubakar Doucoure, coordinateur pédagogique.

L'URPS a également profité de l'année 2022 pour rénover ses locaux et les équiper de nouvelles salles de réunions pouvant accueillir la Fédération des URPS, les autres unions régionales mais aussi toute structure qui le souhaite.

Fort de ces changements, l'URPS poursuit ses actions sur les thématiques qui lui sont chères. L'accès au second recours avec l'accompagnement et le développement des Équipes de Soins Spécialisées et les études réalisées. Les Soins Non Programmés qui continueront d'être un thème prioritaire avec la généralisation des Services d'Accès aux Soins qui arrive. L'amélioration des conditions d'exercice avec l'accompagnement des médecins libéraux dans l'exercice coordonné, autour des nouveaux métiers comme les assistants médicaux et la formation des coordinateurs de CPTS et des secrétaires médicales. Mais aussi la prévention de l'épuisement professionnel et les Groupes Qualité de médecine générale. Enfin, l'installation de nouveaux médecins continuera d'être une priorité et un engagement fort de l'URPS.

Toutes ces thématiques et l'ensemble des actions qui y sont liées, sont accessibles sur notre nouveau site internet que je vous invite à consulter.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[www.urpsml-centre.org](http://www.urpsml-centre.org)



**URPS Médecins Libéraux**  
122 bis, rue du faubourg Saint-Jean  
45000 Orléans  
**02 38 22 07 07**  
contact@urpsml-centre.org

## « L'Accès aux Soins est notre Préoccupation Majeure »



Flore Chalanson,  
Présidente de l'URPS  
Orthophonistes Centre-  
Val de Loire

### L'URPS Orthophonistes

Parmi ses missions, l'URPS est chargée d'améliorer l'offre de soins orthophoniques dans notre région. La démographie professionnelle très largement insuffisante place certains de nos départements parmi les plus en tension en Métropole alors que le besoin en soins orthophoniques dans la population est en croissance constante. L'accès aux soins est notre préoccupation majeure.

L'URPS a ainsi mis en place des rencontres avec les étudiants de 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année du Centre de Formation Universitaire en Orthophonie pour leur présenter les contrats incitatifs (stages et installations), le dynamisme de l'exercice coordonné dans notre région et ses intérêts dans notre pratique (CPTS, ESP et MSP) afin de favoriser l'installation de nouveaux orthophonistes.

Par ailleurs, pour fluidifier le recueil et la gestion des demandes de soins, et ainsi alléger la charge de travail non clinique pour les orthophonistes qui le souhaitent, notre URPS met en place et finance une liste d'attente régionale commune, gratuite pour les orthophonistes libéraux comme pour les patients, accessible aux usagers depuis le 15 septembre 2022. Par une garantie d'inscription, elle soutient la recherche de soins, anxiogène par les délais

d'attente devenus très importants et soulage les orthophonistes dans la gestion chronophage des demandes. En pratique, le patient se rend sur la plateforme dédiée pour saisir sa demande qui est ensuite adressée aux orthophonistes inscrits les plus proches de son domicile.

Bien sûr, ce dispositif ne règlera pas le manque de professionnels mais il devrait être un moyen de facilitation pour tous !



Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[www.urps-orthophonistes-centre-vdl.fr](http://www.urps-orthophonistes-centre-vdl.fr)



**URPS Orthophonistes**  
17, rue Samuel de Champlain  
41000 Blois  
info@urps-orthophonistes-centre-vdl.fr

## « Continuité et Changements »



Sophie Laurent,  
Présidente de l'URPS  
Orthoptistes Centre-  
Val de Loire

### L'URPS Orthoptistes

La « Fédé » est une grande famille !

Arrivée il y a moins d'un an pour prendre la présidence de l'URPS Orthoptistes Centre-Val de Loire, j'ai été accueillie très chaleureusement au sein de la Fédération des URPS. J'ai découvert un monde de sigles... mais surtout une équipe soudée et dynamique prête à vivre tous les changements.

En effet, Françoise HARDY-BERCKMANS, présidente de notre URPS depuis sa création, part à la retraite. Elle a préféré quitter son poste de présidente cet hiver afin de m'épauler, au début, dans ma nouvelle fonction. Un passage en douceur ! Au nom de tous les orthoptistes de la région, je tiens à la remercier pour son engagement et son travail pendant 10 ans.

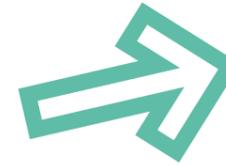
Continuons nos actions. L'URPS Orthoptistes accompagnera l'organisation d'une journée à Tours dans le cadre du « Tour des Régions » du SNAO, notre syndicat. Il est primordial que les orthoptistes, peu nombreux, se connaissent entre eux et fassent découvrir aux étudiants l'importance des soins libéraux.

L'URPS Orthoptistes se réjouit, justement, d'une belle avancée pour notre profession : l'accès direct. Les orthoptistes vont pouvoir réaliser les prescriptions de lunettes et/ou de lentilles de contact oculaire souples (selon des conditions bien précises). De même, nous pourrions réaliser le dépistage de l'amblyopie pour les enfants de 9 à 15 mois et des troubles de la réfraction pour ceux de 30 mois à 5 ans sans ordonnance de bilan. Dès la modification de la nomenclature, l'accès aux soins visuels sera considérablement amélioré grâce à ces nouvelles mesures.



**URPS Orthoptistes**  
35, rue du Colombier  
45000 Orléans  
**06 61 54 33 63**  
urps.orthoptistes.cvdl@gmail.com

## « L'année a été riche en Projets et l'Avenir nous en réserve beaucoup d'Autres ! »



### L'URPS Pédicures-Podologues



Audrey Zmyslony,  
Présidente de l'URPS  
Pédicures-Podologues  
Centre-Val de Loire

Ayant pris la présidence de l'URPS Pédicures-Podologues en janvier 2022 avec une équipe soudée et active, j'ai à cœur de continuer et de développer le travail qui a déjà été fait les précédentes années. La crise étant passée par là, nous avons fait peu de communication et d'information à nos confrères podologues.

En 2021, nous avons choisi de mettre en place deux soirées par an, dans deux départements différents. Le but étant de pouvoir échanger, informer et de se retrouver entre confrères.

Fin 2021, a eu lieu la première soirée dans le Loiret. Au programme : conférence sur la chirurgie de l'ongle incarnée, présentation des modes d'exercices pluriprofessionnels que sont les MSP (Maisons de Santé Pluridisciplinaires), les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), ainsi que les ESP (Équipes de Soins Primaires). La même conférence a également eu lieu proche de Tours en avril 2022.

Nous avons aussi choisi de redonner un coup de jeune à notre logo et créer un site internet pour notre URPS afin de pouvoir nous faire connaître, et reconnaître, auprès de nos confrères. En octobre, une nouvelle conférence sur le thème main pied a été organisée.

Par ailleurs, nous souhaitons soumettre un dossier intitulé CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) auprès de l'ARS, sur la prise en charge de ce syndrome dans la région.

Actuellement, nous développons une revue à destination des podologues, qui sera distribuée à l'Automne.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[www.urps-podologues-cvl.fr](http://www.urps-podologues-cvl.fr)

**URPS Pédicures-Podologues**  
53, rue des Agates  
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle  
**06 64 92 59 00**  
urpspodocvdl@gmail.com



## « Promouvoir nos Nouvelles Missions et Soutenir nos Professionnels »

L'URPS Pharmaciens

Françoise Guégan,  
Présidente de l'URPS  
Pharmaciens  
Centre-Val de Loire

Notre nouveau mandat a été marqué dans la continuité du précédent, par l'épidémie de Covid qui nous a très largement occupée sur les premiers mois de notre exercice. Dans ce contexte sanitaire très particulier et contraignant, nous avons su nous mobiliser pour agir dans l'intérêt de nos confrères. Les officines de la région ont été largement parties prenantes dans la gestion de crise, avec 1 436 621 tests antigéniques et 651 821 injections réalisées en 2021.

Cet engagement de l'ensemble de la profession n'a pas été sans conséquence au quotidien, avec parfois un sentiment d'épuisement et d'incompréhension. C'est pourquoi, il nous a semblé important de faire d'une de nos priorités, la recherche de solutions d'accompagnement et de soutien aux pharmaciens d'officine. Nous avons ainsi participé activement à la réalisation de l'enquête sur l'épuisement professionnel engagée par la Fédération des URPS Centre-Val de Loire.

En parallèle, nous avons travaillé aux grandes orientations que nous souhaitons donner aux 5 prochaines années et notamment promouvoir nos nouvelles missions :

- Accompagner le pharmacien d'officine dans la mise en œuvre opérationnelle des nouvelles missions (protocoles de coopération...).
- Faire reconnaître le rôle du pharmacien d'officine dans les instances régionales, et faire en sorte qu'il soit inclus de façon plus concrète dans les parcours patients du nouveau Projet Régional de Santé.
- Proposer des outils de prévention et de formation aux pharmaciens d'officine afin de les aider à améliorer la prise en charge de leurs patients. (Insuffisance Cardiaque, dépistage cancer colorectal...).

Nous avons à cœur d'être un organisme de référence pour nos confrères en apportant des clés pour faciliter leur quotidien.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[www.urpspharmaciens-centrevalde Loire.org](http://www.urpspharmaciens-centrevalde Loire.org)



**URPS Pharmaciens**

122 bis, rue du faubourg Saint-Jean  
45000 Orléans  
**06 29 96 37 85**  
contact@urpspharma-cvl.fr

## « Plus que jamais Mobilisées et à votre Écoute »

L'URPS Sages-Femmes

Muriel Cheradame,  
Présidente de l'URPS  
Sages-Femmes Centre-  
Val de Loire

À peine sortis de la crise COVID, une autre maladie ronge nos hôpitaux et plus largement notre système de santé. Nous l'avions vue venir, avons alerté, sans être entendues. Les fermetures temporaires de maternités s'enchaînent, même le CHRU de Tours peine à recruter. À Orléans certaines parturientes se voient refuser l'accès, d'autres sont transférées en post-natal immédiat vers des établissements plus ou moins éloignés. Les sages-femmes de ville sont en première ligne face à l'inquiétude des femmes et l'afflux d'activité en répercussions de la crise hospitalière.

L'URPS n'a pas été associée à l'élaboration des plans mis en œuvre, empêchant ainsi l'organisation des sages femmes libérales (SFL). Déterminées, nous avons enfin été conviées à quelques réunions. Nous avons pu y échanger sur l'opportunité (issue du Rapport Braun) donnée aux SFL de prendre des gardes à l'hôpital, sur le statut et la rémunération, sur les sorties précoces plus nombreuses et la notion d'astreinte qui s'en suit et sur la place de l'HAD dans ces circonstances. Nous y avons porté l'ouverture des plateaux techniques et la création systématique d'une filière physiologique au sein des maternités ainsi que le statut de maître de stage universitaire, formation et indemnisation des SFL régulièrement appelées à former les étudiants. Nous sommes vigilantes au respect de la place de la sage-femme de ville et des droits pour les

patientes d'une prise en charge coordonnée et respectueuse. Enfin, la fuite des sages-femmes du milieu hospitalier et le développement de l'exercice mixte amènera à retravailler le zonage fin 2022 et proposer pour 2023 des zones opportunes d'installation.

Le bureau est renouvelé puisque Dominique COTTIN et Elham IRANPOUR ont choisi d'autres implications. Nous les remercions pour le travail effectué. Bienvenue à Noémie PETER-GYAN du 37 et Anne-Lise ROSELIER du 45 qui sont nouvellement nommées. Plus que jamais mobilisées et à votre écoute, nous œuvrons pour que nos tutelles en fassent autant !



**URPS Sages-Femmes**

122 bis, rue du faubourg Saint-Jean  
45000 Orléans  
**06 75 68 99 52**  
urpscfcentrevalde Loire@gmail.com

# Où en est l'Exercice Coordonné en région Centre-Val de Loire ?

Depuis 2016, la région est la plus en avance sur la mise en place des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé. Comme pour les Équipes de Soins Primaires qui ne cessent de se développer, ces dispositifs d'exercice coordonné sont soutenus par la Fédération des URPS qui en avait fait une de ses priorités lors de la précédente mandature. À présent, ils poursuivent leur bonne dynamique et ont trouvé toute leur légitimité dans l'organisation des soins.



Professionnels et coordinateurs réunis lors de la Rencontre Régionale des CPTS en avril 2022

« La région Centre-Val de Loire se démarque par son maillage complet et la maturité de ses CPTS. »

## L'Exercice Coordonné : 2 dispositifs, 1 objectif

	Les CPTS	Les ESP
Qui ?	Professionnels de 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> recours En fonction des projets, autres acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux	Professionnels de 1 <sup>er</sup> recours, possibilité 2 <sup>nd</sup> recours Au minimum 3 pros dont 1 MG Au moins 2 professions
Échelle ?	Population d'un territoire	Patientèle commune
Actions ?	Relations ville-hôpital Formation pluriprofessionnelle Télémédecine ...	Réunions autour de cas patients en commun Réunions autour de thématiques Protocoles
Financement ?	Enveloppe globale pour l'équipe dans le cadre des ACI Financement pérenne et national Entre 185 000 et 380 000€ selon la taille de la CPTS	Rémunérations individuelles 7 500€ maximum par an et par ESP Expérimentation sur 2 ans
Structuration ?	Association loi 1901	Aucune structuration obligatoire Possibilité de se constituer en association loi 1901

### LES CPTS

C'est l'une des mesures phares du plan de transformation du système de santé « Ma Santé 2022 » avec un objectif de 1 000 CPTS d'ici 2022. Objectif lointain pour le moment avec seulement 282 CPTS en fonctionnement recensées en juin 2022 pour une couverture de 36 % de la population nationale. Dans ce contexte, la région Centre-Val de Loire fait figure de bon élève et se démarque par son maillage complet et la maturité de ses CPTS. **Aujourd'hui, plus de 95 % de son territoire est couvert avec 31 CPTS actives et 2 en projets** sur 33 territoires identifiés.

La Fédération des URPS s'est fortement impliquée pour assurer ce déploiement. Il n'aurait pu se faire également sans l'investissement permanent des professionnels de santé libéraux et des coordinateurs, recrutés par l'URPS Médecins Libéraux, sous mandat de la Fédération. Rencontres régionales, webinaires, temps spécifiques coordinateurs et leaders, réseau social Résopro, **de nombreux échanges sont organisés pour favoriser la mise en commun des idées, la mutualisation des problématiques et le partage d'expérience** entre les porteurs de projets.

L'épidémie de Covid-19 a également permis **d'accélérer la constitution d'inter-CPTS et de révéler une vraie dynamique départementale**. Face à des interlocuteurs souvent départementaux, il apparaissait nécessaire de structurer cet échelon. Harmonisation et diffusion des informations, suivi des projets et des représentations des CPTS au niveau départemental, appui et relai des informations au niveau régional font partie des missions de cette coordination. Pour ce faire, des réunions régulières, soutenues financièrement par la Fédération des URPS, ont lieu entre coordinateurs et/ou présidents de CPTS d'un même département afin d'avancer sur des dossiers communs ou en porter de nouveaux. Des temps de coordination départementale (une journée par semaine et par département) sont également financés par l'URPS Médecins Libéraux pour consolider davantage encore ces inter-CPTS.

Quelques années après l'avoir été pour les coordinateurs MSP, la région a été pilote dans la mise en place d'une formation PACTE Coordinateurs CPTS. Elle permet de construire un même socle de compétences sur des



Les 14 coordinateurs de la 2<sup>ème</sup> promotion de la formation PACTE EHESP

sujets variés (gestion de projet, dynamique collective, démarche qualité, gestion et communication de crise...), d'outiller les coordinateurs et de faciliter et légitimer leur place. Financée par l'ARS, la formation est portée par la Fédération des URPS sur un plan administratif et pédagogique par le biais de ses formateurs relais. En 2021, elle a abouti à **une première promotion de 11 coordinateurs CPTS diplômés**. Désormais, cette formation est dispensée dans plusieurs régions et une deuxième promotion de 14 coordinateurs a débuté en janvier 2022.

À présent, les CPTS capitalisent sur la dynamique existante et remobilisent les professions qui ont pu se sentir écartées de la gestion de crise autour d'actions pluriprofessionnelles. **Les attentes sont notamment fortes autour des actions facilitant la coordination pluriprofessionnelle et libérant du temps de soin**. Le déploiement des outils numériques, de coordination centrée patient ou réseau social, est ainsi un levier important identifié par bon nombre de CPTS. Ces dernières s'investissent également dans des projets innovants pour améliorer les parcours de soin. C'est le cas pour le projet « TOPASE » sur la prise en charge coordonnée de l'obésité pour les enfants, « ICOPE » sur la gérontologie, les « 1000 premiers jours de l'enfant » ou encore la thématique « Sport-Santé ».

L'attractivité des territoires et l'accueil des stagiaires, internes et nouveaux professionnels de santé est également un sujet qui s'annonce prioritaire. La dégradation continue de la démographie médicale, la notoriété naissante des CPTS et la perte de liens dans le cadre du contexte sanitaire les amènent à innover dans l'accueil et l'intégration de ces professionnels mais aussi la promotion de leur territoire (journées de découverte,

▲▲▲ 31 CPTS en fonctionnement

▲▲ 2 CPTS en projet

○ + de 95% de la population régionale couverte par une CPTS

offre de services dédiés aux professionnels libéraux, événements festifs etc.). Enfin, mission plus politique mais aussi plus ardue, **l'accès et l'organisation des soins s'annoncent également comme une priorité** avec la mise en route d'organisations territoriales de réponse aux demandes de soins non-programmés. Sans oublier, l'engagement de 12 CPTS dans les Services d'Accès aux Soins (SAS), pour lesquels les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire sont territoires expérimentaux.

« Un double défi attend les CPTS : sortir de l'urgence et pérenniser la dynamique d'adhésion et de participation. »

- CPTS en fonctionnement
- CPTS en projet
- 📍 ESP en fonctionnement



## Cartographie des CPTS et ESP de la Région



Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[www.cpts-centrevalde Loire.fr](http://www.cpts-centrevalde Loire.fr)  
[www.esp-cvl.org](http://www.esp-cvl.org)

### LES ESP

Soutenues conjointement par la Fédération des URPS et la Fédération des Maisons et des Pôles de Santé (FMPS), les Équipes de Soins Primaires constituent l'un des échelons majeurs de l'organisation du système de santé ambulatoire. **Autour d'une patientèle à un niveau local, il vient compléter l'échelon territorial couvert par les CPTS.**

Pour rappel : Une ESP se forme lorsque des professionnels de santé libéraux de 1<sup>er</sup> recours décident d'organiser leurs pratiques par des actions de coordination autour de leurs patients communs. Le projet ESP-CVL vise à reconnaître, formaliser et financer les ESP de la région.

Malgré la crise sanitaire, de nombreuses équipes ont vu le jour et ne cessent de se constituer. **Au nombre de cinq en 2020, la région compte aujourd'hui 33 équipes.** Réunion d'analyse de pratique autour de thématique commune, réunion de concertation autour de cas patient... Au total, ce sont plus de 150 actions engagées par les professionnels. Ces derniers le disent eux-mêmes : le dispositif leur offre **une meilleure articulation et communication et permet d'intensifier mais aussi de mieux tracer des échanges** qui pouvaient avoir lieu de manière informelle. La coordination dans la prise en charge pluridisciplinaire des patients s'en voit également améliorée. De nombreux points montrent la pertinence de ce dispositif qui, en lien avec les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et les CPTS, trouve toute sa place dans notre région. Il constitue un **moyen simple et efficace de coordonner la prise en charge des patients communs** par les professionnels de santé du secteur ambulatoire.



Les professionnels de l'ESP de St-Cyr-en-Val (45) en pleine réunion

- ▲▲▲ 33 ESP en fonctionnement
- ▲▲▲ 158 actions engagées
- ▲▲▲ + de 360 professionnels investis

Avec l'expérience engrangée, les outils mis à disposition des professionnels comme les modèles de protocoles ou les trames de compte rendu se formalisent. Les temps d'échanges se multiplient pour permettre une meilleure compréhension du dispositif et de ses possibilités d'actions auprès des professionnels.

Évaluation du dispositif, création d'une bibliothèque de protocoles, mise en place d'une banque de données, formalisation des temps d'échanges entre les professionnels, renforcement du lien avec les CPTS et les MSP... Pour poursuivre la dynamique amorcée depuis le lancement du dispositif, de nombreux travaux et défis sont à surmonter. Sans parler des négociations conventionnelles en cours sur un financement pérenne des ESP et l'organisation d'une rencontre régionale des ESP en 2023. De belles perspectives destinées à améliorer l'accès et la qualité des soins et la coordination interprofessionnelle.

**« Les ESP favorisent la communication et permettent d'intensifier et de mieux tracer les échanges. »**

# Épuisement Professionnel vs Qualité de Vie au Travail

Exacerbé par la crise sanitaire, le phénomène d'épuisement professionnel, équivalent français du terme « Burnout », s'est amplifié ces dernières années. Consciente de cela, la Fédération des URPS Centre-Val de Loire s'engage auprès des professionnels de santé libéraux de la région pour prévenir cet état et faciliter la qualité de vie au travail.



En région Centre-Val de Loire, 40 % des soignants évaluent leur bien-être comme n'étant pas bon. C'est le constat qui ressort d'une étude menée auprès des professionnels de santé de la région cet été. Ce n'est un secret pour personne, l'implication et la mobilisation forte des professionnels de santé durant la crise sanitaire a laissé des traces. Et ce n'est malheureusement pas la seule raison. Allié à la faible densité médicale, paramédicale et la complexification de la patientèle (augmentation des patients polypathologiques, des maladies chroniques et exigences croissantes), ce phénomène est devenu, sinon systématique, une problématique à intégrer indubitablement aux réflexions et travaux menés. Soyons positifs, la crise est à présent derrière nous et des solutions existent.

Début 2021, la Fédération des URPS Centre-Val de Loire organisait un webinaire sur le thème « Prendre Soins du Soignant » qui a permis de découvrir les études et outils utilisés pour améliorer les conditions de vie au travail des professionnels de santé. Plusieurs CPTS de la région se sont emparées du sujet et sont déjà fortement mobilisées et engagées sur des actions précises. C'est notamment le cas, en Eure-et-Loir, des CPTS Noël et Pays Chartrain dont vous pouvez retrouver les témoignages en page 20 et 21.

La Fédération des URPS s'est également rapprochée des associations MOTS et SPS afin de proposer sans attendre, une première prise en charge de la souffrance, de l'alerte et un accompagnement des personnes qui en ont besoin dans leur exercice. Il en a résulté un partenariat proposant aux professionnels de santé un service d'écoute et de prise en charge gratuite par ces associations spécialisées.

Enfin, cette enquête menée pendant l'été va permettre d'établir un diagnostic régional. L'ensemble des réponses seront analysées dans les prochains mois afin de proposer des solutions en adéquation avec les besoins, à titre préventif mais également à titre curatif. Ces propositions d'actions seront ensuite communiquées à l'ensemble des professionnels. La Fédération des URPS remercie les 532 participants à cette enquête.

-  40 % des professionnels de santé de la région évaluent leur bien-être comme n'étant pas bon
-  34 % évaluent leur sommeil comme étant mauvais voir très mauvais
-  62 % déclarent ressentir une fatigue physique et psychique

# La 1<sup>ère</sup> Grande Enquête sur la Qualité de Vie au Travail des Soignants Libéraux

À la suite de ces travaux, la Fédération des URPS souhaite à présent aller plus loin dans l'analyse de cette problématique. La région Centre-Val de Loire et la région Pays de la Loire s'associent avec l'équipe de recherche QualiPsy pour mener la première enquête d'envergure en France sur la qualité de vie au travail des professionnels de santé de l'ambulatoire.

L'objectif de cette enquête inédite ? Dresser un état des lieux objectif du bien-être des soignants libéraux et identifier les facteurs impactant leur qualité de vie au travail. Pendant 3 mois, plus de 35 000 professionnels de santé libéraux des régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire seront interrogés. Les réponses donneront lieu, à l'été 2023, à une importante restitution partagée à l'ensemble des acteurs de santé.

**POUR RÉPONDRE À CETTE ENQUÊTE**



**Remplissez le questionnaire inclus dans ce magazine.**

**Insérez-le dans l'enveloppe affranchie et envoyez-le à l'adresse indiquée.**



Ou flashez ce QR code pour répondre directement en ligne !

## 10 RÈGLES D'OR POUR PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

- 1 Faire le point régulièrement sur sa vie et se connaître soi-même.** Évaluez votre situation avec des auto-questionnaire type MBI.
- 2 Améliorer les conditions de travail : temps, ergonomie et organisation.** Planifiez votre temps et instaurer des limites, prenez un secrétariat téléphonique ou par internet.
- 3 Participer à un groupe de pairs**
- 4 Diversifier son activité professionnelle.** Rejoignez une CPTS ou devenez maître de stage pour accompagner des étudiants.
- 5 Préserver sa vie personnelle, familiale et amicale.** Passez du temps avec votre famille, inscrivez-vous dans un club ou apprenez à jouer d'un instrument.
- 6 Accepter ses erreurs et les analyser pour en tirer des enseignements.** Parlez-en pour briser le tabou afin qu'elles ne se fixent pas comme traumatisme.
- 7 Savoir s'affirmer et communiquer sans conflit.**
- 8 Garder une juste distance avec ses patients.**
- 9 Faire le point sur sa situation sociale et prévoyance.**
- 10 Réfléchir à avoir un médecin traitant.**

## DES SERVICES À VOTRE ÉCOUTE



Deux unités cliniques d'écoute et d'accompagnement sont disponibles pour les professionnels de santé.

**Ces plateformes sont disponibles gratuitement, 7j/7 et 24h/24.**

**mots**  
Prendre soin des soignants

association-mots.org

0608 282 589

www.association-mots.org

association  
**SPS**  
Soins aux Professionnels de la Santé

0805 23 23 36

www.asso-sps.fr

# Sport Santé et Bien-Être dans le Cher



Mieux supporter son traitement grâce à l'activité physique ? C'est possible. C'est même le cas pour de nombreux patients berrichons. Depuis maintenant un an, la CPTeST du Cher (18) propose à des patients souffrant de pathologies diverses, des séances d'activité physique adaptée (APA). Avec des bénéfices curatifs, mais pas seulement.

Il est 9 h à Baugy, petite commune de l'est du Cher. Comme tous les jeudis, Ludovic Lebourles, éducateur sportif certifié APA, se rend dans la salle mise à disposition par la commune pour un atelier hebdomadaire. Devant lui, une dizaine de patients atteints de pathologies diverses. « *Nous avons identifié plusieurs pathologies : diabète, pathologies cardiovasculaires, BPCO, souffrances psychologiques sévères, cancers, obésité, maladies neuro-dégénératives... car nous avons un objectif de prévention d'une part et d'autre part nous savons que pour certaines de ces pathologies, les traitements sont mieux supportés avec une activité physique.* » précise Jean-Philippe CASTILLO, masseur-kinésithérapeute, vice-président de la CPTS et référent du projet.

Au programme de cette séance d'une heure, des exercices de motricité : suivre une ligne en marchant, se déplacer à travers des cerceaux, coordonner le haut et le bas du corps... mais aussi des gestes de la vie courante : s'asseoir, se relever en cas de chutes... « *L'équilibre et la coordination sont les deux facteurs essentiels.* » nous raconte Ludovic Lebourles. L'objectif de ces séances pour ces patients très souvent âgés et sédentaires : se rapprocher d'une activité physique qu'ils ne pratiquaient pas ou plus pour mieux vivre leur traitement et faire face aux difficultés qui peuvent se présenter à domicile. « *Je suis vigilant à mettre en place des actions qui permettent une réalisation mais surtout le sentiment d'une progression constatée dans la vie quotidienne.* » nous explique Ludovic Lebourles. Ces

séances, les trois formateurs certifiés APA recrutés pour le projet vont les renouveler chaque semaine pendant plusieurs mois sur trois communes du territoire.

Ces ateliers sont l'aboutissement du projet « Sport Santé et Bien-être » mené depuis maintenant un an sur le territoire de la CPTeST du Cher. L'objectif initial de ce parcours : proposer à des personnes déconnectées de l'activité physique, des séances gratuites pour leur redonner goût à cette activité et profiter des bienfaits qu'elle procure. Mais pas seulement. Comme nous le dit Mr Castillo, « *L'ambition était de proposer ces activités gratuitement pour lever le frein financier existant dans certains secteurs plus défavorisés et d'inciter les participants à intégrer une structure ou un club ou de poursuivre par eux-mêmes cette activité physique.* ». Ils sont proposés après prescription médicale à des patients qui connaissent pour beaucoup un isolement qui ne facilite pas la pratique d'une activité. Cela a été constaté par les acteurs du projet : « *L'aspect social était très important, beaucoup de patients de notre secteur sont isolés, âgés et en Affection Longue Durée, ces ateliers étaient aussi un moyen de créer du lien, par l'accueil, le relationnel.* ».

Le parcours se déroule en trois étapes et commence par un bilan initial réalisé par une psychomotricienne ou un masseur-kinésithérapeute pour évaluer les capacités motrices, de souplesse, force et aérobie. Avec des résultats très variables d'un patient à l'autre, « *Les capacités sont encore plus réduites chez des patients jeunes car souffrant de pathologies souvent plus lourdes.* » précise Ludovic Lebourles. Puis viennent ensuite les séances d'activité physique. Aujourd'hui, trois communes du territoire accueillent



Les patients profitent d'activité physique adaptée en plein air

ces ateliers : Nérondes, Baugy et Sancoins. Animés par des enseignants APA, comme Ludovic Lebourles, ils réunissent en moyenne entre 6 à 8 patients. Pendant une heure, des exercices adaptés à leur pathologie leur sont proposés. Ces exercices de motricité et de coordination vont leur permettre de se sentir mieux dans leur corps et dans leur tête et cela va se ressentir dans la vie quotidienne. Ces ateliers, ils vont les suivre pendant 5 mois, la durée d'une session avant de réaliser un bilan final et d'évaluer leur progression. « *Nous avons mesuré une progression de l'ensemble des indicateurs, notamment de la force mais aussi de la confiance. Tout cela se ressent dans la vie quotidienne.* » constate nos deux interlocuteurs. Au total, ce sont 22 patients qui se sont inscrits à ces ateliers lors de la première session dont 80 % d'entre eux déclarent vouloir poursuivre la pratique d'une activité physique régulière.

Les référents du projet ne souhaitent pas s'arrêter là. Une deuxième session a démarré au mois de septembre et une quatrième commune, Jouet-sur-l'Aubois, propose désormais ces ateliers. La perspective est également d'accentuer la promotion de ce projet, via notamment les mairies, les pharmacies et les maisons de santé du territoire pour augmenter l'adhésion des patients. Le plus : ils bénéficient à présent d'un bilan nutritionnel réalisé par une diététicienne pour identifier les carences alimentaires et le besoin d'un suivi. Pour certains, en plus du suivi habituel lié à leur pathologie. D'autres secteurs du territoire ont manifesté leur intérêt et devraient mettre en place des projets similaires dans les mois à venir.



22 patients inscrits lors de la première session



80 % des participants déclarent vouloir poursuivre la pratique d'une activité physique régulière



66 % des participants estiment avoir un meilleur moral

## LES PROS IMPLIQUÉS



MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES



PSYCHOMOTRICIENS



DIÉTÉTICIENS



FORMATEURS APA

# Prendre Soins des Soignants en Eure-et-Loir

Les soignants témoignent régulièrement de leur dévouement pour leurs patients. Pour ces métiers qui relèvent de l'engagement et de la passion, la bonne santé physique et mentale est primordiale. C'est même leur outil de travail. Dans un contexte lié à une démographie médicale fragile et marqué par le passage d'une crise sanitaire, prendre soin de ceux qui soignent est devenu une priorité nationale mais aussi locale comme en témoignent deux CPTS d'Eure-et-Loir.



Des professionnels de la CPTS du Pays Chartrain lors d'un atelier automassage

## LES PROS IMPLIQUÉS



« On a diversifié les moments : pause déjeuner, soirée, week-end et intégré ces ateliers sur d'autres temps de la CPTS, comme en Assemblée Générale ce qui a permis d'initier les professionnels à ce genre de pratique. » QI gong, sophrologie, activités manuelles et ludiques comme l'aquarelle ou le mandala, au total ce sont près de 10 ateliers menés cette année et d'autres en prévision. Le dernier évènement en date, une course d'orientation en forêt ouverte proposée aux soignants et à leurs familles avec une randonnée et un repas partagé.

Cela fait donc maintenant un an que la CPTS propose des ateliers à travers tout le territoire. « On a diversifié les moments : pause déjeuner, soirée, week-end et intégré ces ateliers sur d'autres temps de la CPTS, comme en Assemblée Générale ce qui a permis d'initier les professionnels à ce genre de pratique. » QI gong, sophrologie, activités manuelles et ludiques comme l'aquarelle ou le mandala, au total ce sont près de 10 ateliers menés cette année et d'autres en prévision. Le dernier évènement en date, une course d'orientation en forêt ouverte proposée aux soignants et à leurs familles avec une randonnée et un repas partagé.

Cette démarche, nous la retrouvons sur un territoire voisin, celui de la CPTS du Pays Chartrain. Initié par la création d'un groupe de travail sur ce thème à la fin d'année 2021 et se réunissant depuis régulièrement, le projet « Soigner les Soignants » a également démarré au début de l'année 2022. « C'est un des rares projets pour lequel nous sommes deux référents car cela nous tenait à cœur à tous les deux. J'ai suivi un DIU Soigner les soignants et je souhaitais aider avec les compétences que j'avais. », nous explique Emilie Vautrin-Cesareo, médecin généraliste, co-présidente de la CPTS et investigatrice de la thématique sur le département depuis 2019. « J'ai dans ma patientèle, des professionnels, notamment des infirmières mais aussi des médecins qui se trouvaient en difficultés. » nous précise quant à lui Antoine Cubaud,

mais aussi de rompre l'isolement trop souvent présent pour des professionnels qui exercent dans des zones fortement sous-dotées. « L'idée est surtout de rester dans le collectif, de garder ce lien avec d'autres professionnels avec qui nous n'aurions pas l'habitude d'échanger. » nous précise le Dr Thomas.

« On s'aperçoit que nous ne sommes pas les mieux soignés, nous prenons soin des autres mais pas de nous. » nous raconte Antoine Cubaud. « On s'est rendu compte d'un vrai mal-être des soignants, d'un besoin d'aide et aussi d'une envie de certains soignants à venir en aide à leurs collègues. » précise le Dr Vautrin-Cesareo. Puis enfin le constat et les facteurs à l'origine de ce phénomène d'épuisement professionnel, qui dépassent les frontières de chaque CPTS et sont partagés sur l'ensemble de la région : surcharge de travail, faible démographie et bien trop souvent isolement. « Chez les libéraux, c'est peut-être ceux qui en auraient le plus besoin qui ne sont pas atteignables par ce type d'action. »

« Il est ressorti à la fois le besoin d'évoluer en groupes, pour échanger entre professionnels mais aussi en individuel, autour du bien-être. » Ces ateliers vont être un moyen de se relaxer et d'apprendre à évacuer le stress



Des aquarelles réalisées par des professionnels de la CPTS NOEL

moment clôturé par un repas convivial avec l'ensemble des professionnels présents ou encore une chaîne YouTube dédiée à la relaxation lancée lors de la semaine de la QVT en juin. La CPTS souhaite également s'adresser au grand public pour mieux toucher le soignant. « Nous souhaiterions inverser les rôles et sensibiliser les patients pour qu'ils soient relais de nos actions auprès de leurs praticiens. » nous explique les référents du projet.

Des projets bénéfiques pour les professionnels de santé d'Eure-et-Loir que les deux CPTS souhaitent poursuivre en communiquant davantage sur l'organisation des ateliers et ainsi attirer plus de participants. « Il est plus urgent que les soignants sachent qu'ils peuvent avoir du soutien, de l'entraide, ne pas être seuls. » conclut Emilie Vautrin-Cesareo. Enfin, continuer d'en parler en inter-CPTS comme cela a pu être fait par le passé, afin de l'étendre, pourquoi pas, aux autres territoires du département.

Pour accompagner les professionnels, la CPTS organise donc depuis le début d'année plusieurs ateliers thématiques. Groupes de paroles avec une psychologue, séances d'automassage et de relaxation, autohypnose ou encore des ateliers musicaux sont proposés alors que des séances de shadow boxing sont en prévision. La qualité de vie au travail est un sujet pris à cœur par la CPTS du Pays Chartrain et a donné lieu à plusieurs actions. Des ateliers organisés avec l'association SPS et le SISTEL lors de la journée nationale de la QVT en avril dernier,



Une quarantaine de participants aux ateliers organisés par la CPTS NOEL



6 ateliers et 1 journée dédiée organisés par la CPTS du Pays Chartrain depuis janvier 2022



# Soins et Urgences

## Buccodentaires dans l'Indre



Bien se brosser les dents, c'est important. Les parents l'apprennent aux enfants mais lorsqu'il s'agit de personnes âgées, moins autonomes et plus fragiles, qu'en est-il ? Une mauvaise hygiène buccodentaire peut être responsable de problèmes sévères pouvant nécessiter une prise en charge d'urgence qui dans un département à faible démographie peut s'avérer difficile.

Heureusement, deux CPTS de l'Indre ont trouvé réponses à ces questions.



Séverine Théodon intervenant auprès de soignants d'un EHPAD

### VAL DE CREUSE : DES FORMATIONS BUCCO-DENTAIRES EN EHPAD.

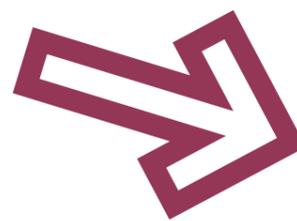
Le 7 avril 2022 à Eguzon, dans le sud de l'Indre. Devant l'EHPAD de la commune, une diététicienne s'apprête à rencontrer le personnel soignant de l'établissement. L'objet : leur dispenser une formation sur l'hygiène bucco-dentaire dans le but d'améliorer la prise en charge de leurs résidents. « L'objectif est de commencer par la base : améliorer l'hygiène avec un brossage supplémentaire par jour et une meilleure technique alors que l'on constate souvent qu'un seul brossage par jour est effectué, parfois avant le petit-déjeuner » nous explique Séverine Théodon, dentiste à Argenton-sur-Creuse, trésorière de la CPTS Val de Creuse et référente du projet. Cette formation fait partie d'un programme initié par la Mutualité Française. Elle est animée par une chargée de mission avec l'intervention d'un dentiste sur une matinée et va durer deux jours. Au programme pour les infirmiers et aides-soignants de l'établissement, **des techniques pour la toilette avec cas pratiques et une sensibilisation aux situations bucco-dentaires des personnes âgées.** « La formation est très complète, elle prend en charge tous les aspects de l'hygiène bucco-dentaire, médicales mais aussi psychologiques ». En effet, les pathologies de la bouche liées au vieillissement peuvent être importantes. Perte de confiance, modification de l'image, estime de soi ou résistance aux soins, l'aspect psychologique est tout aussi important. « Les équipes soignantes étaient étonnées et se rendent compte à présent que les soins de bouches sont primordiaux, tout aussi voire plus importants que la toilette intime. » précise Séverine Théodon.

Toutes ces questions abordées vont améliorer la santé bucco-dentaire des résidents des trois EHPAD dans lesquels la formation a été dispensée sur les six du département. C'est l'objectif affiché de ce projet de prévention mené dans la CPTS Val de Creuse. « Lors des premières réunions de la CPTS, j'ai tout de suite vu l'intérêt de mener ce genre d'action de prévention auprès des personnes âgées et des enfants ». Mais ce n'est pas tout, cette formation va également être bénéfique pour la prise en charge des problèmes plus graves causés par une mauvaise hygiène et un manque de suivi quand **90% des résidents n'ont pas de consultation annuelle par un chirurgien-dentiste.** « C'est une population qui a des besoins en soins mais pas forcément l'envie de les faire lorsqu'ils sont autonomes. Plus ils vieillissent moins ils se préoccupent de la santé de leurs dents car ils ont des problèmes plus graves, cardiaques par exemple et des difficultés à se déplacer » nous raconte Séverine Théodon. Au total, **ce sont plus de 40 soignants qui ont été formés lors de trois sessions**, en avril, juin et septembre alors qu'une quatrième est en cours avec le relai d'une psychomotricienne. Un deuxième volet de sensibilisation est également prévu plus largement auprès du personnel soignant et des familles avec la perspective d'un référent dentaire par établissement pour faire le lien avec les dentistes et former les nouveaux arrivants.

90 % des résidents d'EHPAD interrogés n'ont pas de consultation annuelle par un chirurgien-dentiste

+ de 40 soignants formés dans 3 établissements

### LES PROS IMPLIQUÉS



### BOISCHAUD NORD : DES SOINS NON-PROGRAMMÉS DENTAIRE.

Nous sommes le 29 juin sur le territoire du Boischaud Nord. 15 professionnels de santé, dentistes et médecins généralistes sont réunis autour du Dr Bruno Meymandi, dentiste et président de l'URPS Chirurgiens-dentistes. La raison ? Identifier cinq cas concrets d'urgence dentaire et les solutions à apporter en retour. À destination des médecins du territoire, cette formation est le point de départ d'un projet mené dans la CPTS du Boischaud Nord pour répondre aux demandes de soins non-programmés dentaire. « 15 à 20% des appels d'urgence peuvent concerner des problèmes dentaires », nous précise le Dr Sylvaine Le Liboux, médecin généraliste et présidente de la CPTS. Régulièrement sollicités pour ce type de demande, les médecins traitants du territoire ne sont toutefois pas formés pour y répondre. « Les médecins généralistes ne sont pas habilités à traiter des problèmes dentaires mais dans les faits nous le faisons même si nous ne sommes pas formés. ». Ce projet doit permettre d'éviter une sur sollicitation des dentistes, profession très sous-représentée dans l'Indre, notamment sur le territoire du Boischaud Nord et de fluidifier les échanges. « Les dentistes du territoire souhaitent que l'on cadre ensemble ce qu'est une urgence dentaire, ce qui peut ou ne peut pas attendre, comment les joindre de façon appropriée, etc. », nous raconte le Dr Le Liboux. À la suite de cette formation, dispensée ou envoyée à l'ensemble des médecins généralistes du territoire, une expérimentation a été menée en juillet et en août afin d'évaluer le nombre de fois où l'appel à un dentiste a été nécessaire. « Si cela fonctionne, nous mettrons en place quelque chose de plus mature et définirons des astreintes potentielles. ».

Comme convenu, médecins et dentistes du territoire se sont donc donnés rendez-vous au mois de septembre pour dresser le bilan de cette expérimentation menée à l'été. La formation a été bénéfique et mise en pratique



Bruno Meymandi et Sylvaine Le Liboux : dentiste et médecin réunis pour ce projet

par les médecins. « Certains médecins ont utilisé l'arbre décisionnel communiqué lors de la formation et cela a pu éviter des consultations chez le dentiste. » explique Sylvaine Le Liboux. Finalement, malgré peu de réelles urgences, la CPTS souhaite aller plus loin dans le traitement de ces demandes de soins non-programmés. À partir du mois de novembre, les dentistes libéreront deux créneaux par semaine pour les patients du territoire de la CPTS pour les urgences régulées par les médecins traitants. Ce n'est pas tout, l'Indre est, depuis deux ans, département expérimental dans le cadre du Service d'Accès aux Soins (SAS). Ces créneaux d'urgences pourront donc également être disponibles pour des demandes régulées par les opérateurs du SAS 36. « Cette expérimentation a permis de rassurer les dentistes du territoire. L'idéal serait maintenant d'étendre ce projet à l'ensemble du département dans le cadre du SAS. » conclut le Dr Le Liboux

15 médecins généralistes formés aux urgences dentaires et 8 dentistes en exercice sur le Boischaud Nord

2 créneaux par semaine libérés par les dentistes du territoire pour les urgences



# La Télé-Expertise en Indre-et-Loire



Faciliter la prise en charge du patient grâce à la e-santé, c'est l'ambition du projet mené sur la CPTS O'Tours (37). Médecins et infirmiers travaillent ensemble autour d'un sujet courant chez leur patientèle : les plaies. Lorsque le processus de cicatrisation de celles-ci dure dans le temps, il est nécessaire de solliciter l'avis d'un spécialiste. La télé-expertise intervient alors pour faciliter ces échanges.

Un téléphone vibre. Il appartient à Laurent Salsac, Infirmier en Pratique Avancée et vice-président de la CPTS O'Tours. La raison ? Une notification Telis l'informant qu'une photo a été ajoutée au dossier d'un patient. Envoyée par un médecin généraliste du territoire, elle concerne une plaie récurrente d'un patient. Ce dernier fait l'objet d'un suivi mis en place dans le cadre du projet « Plaies Complexes et Chroniques ». Depuis le début d'année 2021, ce projet permet d'aider le professionnel de santé, médecin ou infirmier, en difficulté avec une plaie qui n'évolue pas favorablement. « C'est un sujet fédérant entre médecins et infirmiers pour lequel il y avait une réelle volonté de créer une filière de ville sans avoir à déplacer les patients à l'hôpital. » nous raconte Laurent Salsac. L'objectif : solliciter l'avis d'un expert, titulaire d'un Diplôme Universitaire en « Plaie et Cicatrisation » comme lui. « Ce qui est important dans la gestion des plaies, ce n'est pas le pansement en tant que tel mais plutôt la gestion du contexte autour, de ce qui peut faire obstacle à la cicatrisation. » précise-t-il.

Tout commence par un formulaire à remplir par le professionnel à l'origine. « Soit il a un téléphone portable pour le faire à domicile ou dans son cabinet, soit il peut demander une tablette à la CPTS et remplir le dossier. » nous explique Laurent Salsac. Élaboré et validé au niveau régional, en collaboration avec les services plaies des hôpitaux et les soignants libéraux, il est envoyé une fois rempli à la direction de la CPTS qui centralise le suivi du dossier. « Il a fallu travailler sur un formulaire qui puisse répondre à tous les acteurs impliqués : MSP, CH, soignants... ». L'infirmier spécialisé reçoit ensuite une demande d'expertise avec ce formulaire, le contexte du patient, des photos et tout élément nécessaire à une réponse complète sous 48 h. Celle-ci est envoyée au demandeur et au médecin traitant, bientôt de manière automatique via Telis. « L'expert est indemnisé mais aussi le professionnel qui réalise la demande et fait l'effort d'avoir une démarche qualitative envers son patient ». Une réévaluation après 14 jours permet d'arrêter le suivi en cas d'amélioration confirmée ou de déclencher un rendez-vous avec le service plaies du CHU de Tours si la situation l'exige dans des délais de 24 h à une semaine.

Constaté par les équipes du CHU, ce projet permet de limiter les demandes d'expertise vers l'hôpital et désengorger ses services. « On va diminuer le flux de patients mais aussi les déplacements et les matériels à usage unique comme les pansements. Nous sommes sur une stratégie de juste utilisation des besoins sanitaires. »



Le projet « Plaies Complexes et Chroniques » présenté aux professionnels du territoire

précise Laurent Salsac. Pour le suivi à domicile, les médecins et infirmiers du territoire ont à disposition depuis la fin d'année 2020, 10 tablettes tactiles pour ces consultations à la suite d'un appel à projet remporté. Bénéfique pour des patients souvent polyopathologiques et ne pouvant pas se déplacer. Les référents du projet ne veulent pas s'arrêter là. En communiquant davantage sur le dispositif, ils souhaitent augmenter le nombre de demandes et former par apprentissage les médecins généralistes et infirmiers au fur et à mesure des demandes. « 2 à 3 infirmiers spécialisés ont été identifiés sur le territoire, dès que nous voudrions augmenter les prises en charge, nous le pourrions sans aucune difficulté. » précise-t-il. Autre perspective, renforcer la formation et la sensibilisation des professionnels, libéraux et hospitaliers, lors de rencontres sur le sujet des plaies complexes dans les mois à venir.



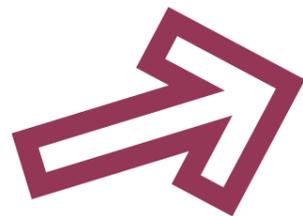
8 patients suivis depuis février 2022



3 médecins et 5 infirmiers ont sollicité une expertise



10 tablettes numériques à disposition des professionnels du territoire



## LES PROS IMPLIQUÉS



# Périnatalité et Petite Enfance dans le Loir-et-Cher



Les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant sont extraordinaires. Pour l'enfant dont le corps et le cerveau se développent de façon spectaculaire mais aussi pour les parents qui l'accompagnent dans ses premières expériences de vie. Les professionnels de santé et de la petite enfance qui les entourent jouent alors un rôle essentiel d'aide et de conseil tout au long de cette période.

Nous sommes le 23 novembre 2021 dans les locaux de la CPTS La Salamandre à Blois. Une quinzaine de professionnels de santé libéraux du territoire du blaisois sont réunis. La raison ? Une session de sensibilisation à la santé environnementale autour des 1000 premiers jours de l'enfant. Animée par Émeric Vaillant, infirmier formateur, cette formation a pour but de sensibiliser ces acteurs concernés par les domaines de la périnatalité et de la petite enfance autour de trois thèmes : l'environnement, l'alimentation et les produits cosmétiques. Sages-femmes, orthophonistes, médecins ou pharmaciens, ces professionnels vont jouer un rôle essentiel dans l'accompagnement des parents et des enfants pendant cette période. La CPTS La Salamandre s'est emparée de ce sujet pour accompagner ses professionnels de santé. « Nous sommes sensibilisés mais mal formés à ce sujet des 1000 premiers jours, pourtant nous y sommes tous les jours confrontés. Il y a besoin d'accentuer les formations et la sensibilisation. » nous explique Florence Gallard, pharmacienne et référente du projet. Le projet « Périnatalité et Petite Enfance » a été lancé en 2021 à son initiative, alors trésorière de la CPTS, puis rejointe par Amélie Pottier, masseur-kinésithérapeute et administratrice de la CPTS. « En pharmacie, nous sommes assez spécialisés en maternage. Nous accompagnons beaucoup les parents, nous louons énormément de tire-lait par exemple. » précise Florence Gallard. « J'ai un DU en kiné pédiatrique, adapté à ma patientèle composée à 90 % d'enfants. » nous fait part quant à elle Amélie Pottier. Depuis, les actions et les projets de prévention et de formation à destination des professionnels mais aussi du grand public se multiplient.

Tout a commencé par l'élaboration d'une fiche « Action ». « Sages-femmes, pédiatres, hospitaliers, associations de la petite enfance... Nous avons démarché le plus de professionnels possibles en leur demandant en amont quels seraient les projets qu'ils aimeraient développer au sein de cette fiche. » nous raconte Florence Gallard. Nourrie de ces retours de professionnels de santé, des difficultés qu'ils rencontrent et de leurs besoins, cette fiche est construite autour de la périnatalité et plus largement de la petite enfance, de 0 à 6 ans. Elle va servir de feuille de route aux professionnels du territoire. « Cela permettrait de délimiter les champs d'actions, de ne pas imposer des projets aux professionnels mais plutôt de faire émerger des personnes porteuses d'idées et qui ont envie. » précise Amélie Pottier. C'est ainsi que deux actions ont vu le jour au cours de l'année 2022. Lors de l'Assemblée Générale de l'association tout d'abord, où Michel Desmurget, docteur en neurosciences et directeur de recherche à l'INSERM, est intervenu autour de la prévention à l'utilisation des écrans, à la demande des orthophonistes du territoire. Puis deux séances de formation, réunissant une quinzaine de professionnels, ont été dispensées sur le thème de la santé environnementale. Abordant l'environnement et l'alimentation, elles ont récemment été complétées par une session sur les produits cosmétiques, troisième volet de cette formation.

Et ce n'est pas tout, la CPTS fourmille de projets d'ores et déjà arrêtés ou en prévision. « Nous avons découpé notre fiche d'actions en 3, pour toucher en premier lieu les professionnels de santé, puis ceux de la petite enfance et enfin le grand public. » nous explique Amélie Pottier.

## LES PROS IMPLIQUÉS



PHARMACIENS



MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES



Michel Desmurget, docteur en neurosciences, lors de la conférence sur la prévention à l'utilisation des écrans

À l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel, elle a organisé, les 14 et 15 octobre à Huisseau-sur-Cosson, un événement réunissant professionnels et grand public. En partenariat avec l'association « Tout p'tits 41 » et avec l'implication de Lucie Mizzi, kinésithérapeute, Marion Vitasse, sage-femme et Marie Millet, coordinatrice, il proposait une soirée de formation interprofessionnelle le vendredi et une journée d'ateliers ludiques le samedi. Les sujets abordés ont été nombreux : allaitement bien sûr mais aussi diététique, chant prénatal, deuil ou encore portage. Une bougeothèque a même été installée pour sensibiliser les parents et accompagner la motricité de l'enfant. Concept que la CPTS souhaite décliner sur tout le territoire. « L'idée est d'accompagner la motricité de l'enfant et de rassurer les parents tout en repérant des problématiques éventuelles. Tout cela, de manière itinérante car beaucoup de choses sont faites à Blois mais peu aux alentours. » nous détaille avec enthousiasme les deux référentes du projet. Prévu également, des sessions de formation sur les torticolis et déformations crâniennes positionnelles. D'autres projets de formation viendront ensuite poursuivre l'accompagnement des professionnels du territoire sur des sujets variés : prévention des troubles musculosquelettiques, deuil périnatal ou encore nutrition. Tout cela ne pourrait se faire sans les financements de la CPTS. « Quand on fait de la prévention en santé, on ne le fait que bénévolement. Ce qui est génial avec la CPTS, c'est que l'on peut enfin dire aux professionnels que leur investissement est récompensé, qu'il y a une rémunération derrière. » conclut Florence Gallard et Amélie Pottier.

15 professionnels sensibilisés à la santé environnementale autour des 1000 premiers jours



47 participants, professionnels et grand public, à la conférence sur la prévention à l'utilisation des écrans



SAGES-FEMMES



PÉDIATRES



MÉDECINS



ORTHOPHONISTES



PSYCHOMOTRICIENS



PETITE ENFANCE

# Prendre en Charge le Diabète Gestationnel dans le Loiret



Le diabète gestationnel est l'une des complications les plus fréquentes de la grossesse. Heureusement les traitements permettent d'éviter des difficultés pour la mère et l'enfant. Mais encore faut-il pouvoir le dépister suffisamment tôt. Deux CPTS du Loiret l'ont bien compris et développent des projets pour prendre en charge les futures mamans dans les meilleures conditions.

Le diabète gestationnel, cette intolérance au glucose entraînant une augmentation de la glycémie chez la femme enceinte, est de plus en plus observé chez les futures mamans. En cause, l'augmentation des facteurs de risques comme le surpoids, le recul de l'âge de grossesse ou le mode de vie mais aussi car il est davantage diagnostiqué. Prises de sang régulières ou test au glucose, son dépistage suit un protocole et des normes précises tout au long du développement de l'enfant.

Il y a encore quelques temps pour les patientes dépendantes de l'Hôpital d'Orléans, un dépistage positif entraînait une prise de rendez-vous en endocrinologie. Avec des délais parfois très longs. « L'hôpital ne peut prendre en charge plus de 500 patientes par an. Au-delà, les délais sont énormes. » précise le Dr Erwann Du Rouchet, gynécologue obstétricien et référent du groupe périnatalité de la CPTS O'. La conséquence ? Des patientes traitées trop tardivement et des risques pour la mère ; hypertension artérielle, prééclampsie, risque de césarienne... comme pour l'enfant.

Pour remédier à cela, deux CPTS Loirétaines mènent des projets de prise en charge et de suivi des patientes. Avec des similitudes dans leurs protocoles mais à des échelles différentes. Démarré juste avant le Covid, le projet « Diabète Gestationnel » de la CPTS O' s'est enrichi du groupe de travail créé à l'origine par la MSP Liliane Coupez à Orléans. « Une CPTS est un peu une MSP déstructurée. On peut être à différents endroits mais créer ensemble un travail collaboratif. » explique le Dr Du Rouchet. Il est structuré autour d'un parcours de soins réunissant

des professionnels de tout le territoire et de l'application MyDiabby. Chaque dépistage positif entraîne la création d'un dossier de suivi sur l'outil. Un rendez-vous est ensuite organisé avec le diététicien le plus proche du domicile de la patiente. S'en suit un parcours classique si les taux sont normaux ou plus poussé avec le diabétologue référent s'ils sont hauts. « Dès qu'un test est positif, en une semaine on démarre la prise en charge de la patiente. On a créé en libéral un parcours qui évite les retards de prise en charge constatés auparavant. » Pour mobiliser l'ensemble des professionnels du territoire, la CPTS a multiplié les sessions de formations. Avec des séances théoriques sur le diabète tout d'abord avec deux sessions organisées, mais aussi concernant l'outil MyDiabby avec quatre formations réalisées depuis fin 2019. « Avec MyDiabby, on a un outil sécurisé qui facilite le travail entre professionnels et avec la patiente. Il serait d'ailleurs normal que cet outil soit rémunéré comme n'importe quel acte de soin. » raconte Erwann Du Rouchet. Au total, ce sont plus d'une cinquantaine de professionnels de santé formés dans le cadre de ce projet.

Pour la CPTS Est Orléanais, le projet, démarré début 2022 à la MSP des Loges à Châteauneuf-sur-Loire, est similaire. « Nous avons démarré avec des patientes recrutées uniquement par les médecins de la MSP ou deux sages-femmes du groupe de travail qui exercent à proximité. Nous avons souhaité ensuite étendre ce protocole à l'ensemble de la CPTS en gardant le même groupe de travail. » nous raconte le Dr Sandrine Mbemba, médecin généraliste et présidente de la CPTS. Composé d'une fiche récapitulative du parcours, des contacts utiles et d'une fiche de suivi, il permet d'organiser la prise en charge des patientes diagnostiquées. Comme sur le territoire



Orléanais, il intègre un entretien diététique individuel, un planning de suivi et de surveillance d'astreinte via l'application MyDiabby et une procédure de ré-adressement vers le CHR d'Orléans si besoin. En plus, des ateliers collectifs d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) sont organisés tous les trimestres dans les locaux de la MSP. « Au lieu d'une journée complète en hôpital, nous prenons en charge sur le territoire toute cette partie diététique, éducation thérapeutique et de suivi des glycémies grâce à un planning d'astreinte sur MyDiabby. »

Cette prise en charge délocalisée de l'hôpital d'Orléans offre de nombreux avantages. « Le but est de proposer une prise en charge en proximité aux femmes enceintes et de décharger aussi l'hôpital. » nous explique Sandrine Mbemba. Réactivité, meilleur suivi, facilités pour les patientes qui n'ont plus à faire garder leurs enfants pour se rendre à un rendez-vous par exemple mais aussi meilleure communication entre les professionnels grâce à l'outil MyDiabby. Pourtant ces projets ne se sont pas mis en place sans difficultés. « Les hospitaliers redoutaient de voir arriver un surplus de patientes pour de l'insulinothérapie. » se souvient Sandrine Mbemba. Manque de temps des professionnels pour prendre en main de nouveaux outils numériques, appréhension des hospitaliers mais aussi freins législatifs. « Les sages-femmes ne pouvaient pas prescrire les lecteurs de glycémie nécessaire car réglementairement elles doivent prendre en charge la grossesse dite physiologique. Or, avec un diabète on passe dans la pathologie. Heureusement un décret corrige maintenant cela. » se souvient Dr Du Rouchet.

Alors qu'environ 15% des grossesses sont dépistées positives au diabète gestationnel, les référents des deux projets ne souhaitent pas s'arrêter là. « On prévoit des repas partagés le midi lors des ateliers afin d'évaluer l'alimentation et d'apporter des conseils aux patientes. », « On voudrait que cela maille un peu plus, c'est le genre de projet que l'on peut dupliquer en inter-CPTS. C'est l'objectif en cette fin d'année 2022. » concluent respectivement Sandrine Mbemba et Erwann Du Rouchet. Les idées et l'envie ne manquent pas, de bon augure pour les futures mamans et leurs bébés.



37 médecins et 4 sages-femmes contactés dans le cadre du projet de la CPTS Est Orléanais



52 professionnels de santé réunis au sein du groupe « Diabète Gestationnel » de la CPTS O'

## LES PROS IMPLIQUÉS

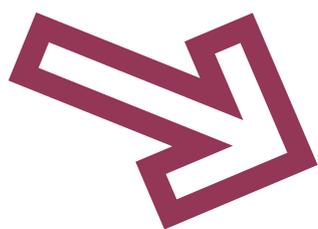




FÉDÉRATION  
URPS  
CENTRE - VAL DE LOIRE



Retrouvez toute l'actualité de la Fédération  
des URPS Centre-Val de Loire sur  
[www.cpts-centrevalde Loire.fr](http://www.cpts-centrevalde Loire.fr)



# « Points Communs »

Le Magazine de la Fédération des Professionnels de Santé Libéraux Centre-Val de Loire

## Points Communs

Le Magazine de la Fédération des Professionnels de Santé Libéraux  
de la région Centre-Val de Loire  
Automne 2022 – N°6 – N° ISSN 2264 6108

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Dr Nathalie Gervaise

Rédacteur en Chef : Matthieu Magrit

Comité de Lecture et Rédaction : Bureau et équipe de la Fédération des URPS

Création Graphique et Maquette : BMF-Graphisme

Impression : Corbet – 21 rue de Picardie, 45160 Olivet

Crédit Photos : © iStockphoto, © Shutterstock, © Freepik & © Chloé Daumal

Fédération des URPS Centre-Val de Loire - 122<sup>bis</sup> rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans  
02 38 22 07 07 – [contact@fedeurps-centre.org](mailto:contact@fedeurps-centre.org) – [www.cpts-centrevalde Loire.fr](http://www.cpts-centrevalde Loire.fr)